

# RECYCLONS

ENSEMBLE, RÉDUISONS, TRIONS ET VALORISONS NOS DÉCHETS

N°36  
Juillet 2024



## EDITO

Diminuer les déchets, les valoriser davantage... Ces quelques mots illustrent l'ambition qui est la nôtre depuis 2010 de faire du Grand Montauban et de Terres des Confluences un « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage ».

Au-delà de sa politique d'amélioration continue de ses infrastructures, le SIRTOMAD déploie toujours des dispositifs incitatifs et des actions de communication qui permettent d'économiser les ressources de la planète et les vôtres !

Brigitte Barèges,  
Présidente du SIRTOMAD,  
Présidente du Grand Montauban

## CHALLENGE CLIINK INTER-ÉCOLES



Le SIRTOMAD a lancé la quatrième édition du challenge Cliink inter-écoles **du 13 mai au 9 juin 2024**.

14 établissements étaient en compétition.

Lors de ce challenge 2024, **29 956 emballages en verre** ont été collectés.

Sur le Grand Montauban, le challenge a été remporté par **l'école de la Paillole** (Albefeuille Lagarde).

Sur Terres des Confluences, le challenge a été remporté par **l'école Louis Gardes** (Moissac).

Consultez le classement sur [sirtomad.com](http://sirtomad.com)

### LES CHIFFRES CLÉS



**PRÉVENTION  
DES DÉCHETS**

**-15%** de  
déchets produits  
par rapport à 2010



**DÉCHETS  
RECYCLÉS**

**27%**  
de nos déchets  
sont recyclés



**ERREURS  
DE TRI**

**30%**  
d'erreurs  
dans le bac  
jaune



# POUBELLE JAUNE : LES 6 ERREURS DE TRI À ÉVITER !

En moyenne, un tiers des bacs jaunes est rempli de déchets destinés aux ordures ménagères non recyclables. Pour lutter contre ce fléau, le SIRTOMAD (syndicat de traitement des déchets du Grand Montauban et de Terres des Confluences), le SDD 82 (Syndicat Départemental des Déchets) et le centre de tri de DRIMM lancent une campagne de communication. Avec son slogan « Dans la poubelle jaune, on n'a rien à faire ensemble », elle pointe les 6 erreurs de tri les plus fréquentes ou les plus dangereuses. Lorsque l'on jette des déchets dans la poubelle jaune, il n'y a en fait qu'une seule règle à retenir : seuls les emballages et les papiers peuvent y être déposés, pas les objets !



DANS LA POUBELLE JAUNE  
**ON N'A RIEN À FAIRE ENSEMBLE !**

LES TEXTILES, C'EST DANS LA BORNE À TEXTILES

BESOIN D'AIDE POUR TRIER ? TÉLÉCHARGEZ L'APPLI Guide du tri



## VOICI DONC UN PETIT RAPPEL DES 6 ERREURS :



### VIEUX VÊTEMENTS, DRAPS ET CHAUSSURES

Ils doivent tous être amenés dans les bornes à textiles pour connaître une seconde vie. Les textiles sont soit revendus à bas prix ou destinés à l'export soit recyclés en chiffons d'essuyage ou en isolant soit utilisés en valorisation énergétique.

Les textiles sont soit revendus à bas prix ou destinés à l'export soit recyclés en chiffons d'essuyage ou en isolant soit utilisés en valorisation énergétique.



### SACS OPAQUES/NOIRS

Tous les sacs opaques/noirs doivent être jetés dans la poubelle d'ordures ménagères.

Tous les emballages et les papiers doivent être jetés en vrac dans la poubelle jaune (ou dans un sac translucide). Lorsque vous les jetez dans des sacs noirs/opaques, ils ne sont pas recyclés car considérés comme des ordures ménagères.



### VIEUX JOUETS, ARROSOIRS, ETC

Vous pensiez bien faire en jetant ces objets usagés en plastique dans la poubelle jaune ? Seuls les EMBALLAGES vont dans la poubelle jaune, pas les objets ! Les objets en plastique doivent être amenés en déchèterie et triés dans les bennes spécifiques pour être recyclés.



### PILES, BATTERIES USAGÉES, BIDONS DANGEREUX

Les déchets dangereux (ex : bidon avec pictogramme déchets dangereux, piles, batteries, appareils électriques, etc.) doivent également être amenés en déchèterie. Ils mettent en danger les opérateurs du centre de tri.



## VIEILLES POÊLES, CASSEROLES

De même, tous les objets métalliques doivent être directement déposés en déchèterie dans la benne «ferraille».



## SERINGUES USAGÉES

Pour la sécurité de ceux qui gèrent vos emballages, ne jetez pas vos seringues et aiguilles dans le bac jaune destiné au recyclage. Ils doivent être amenés en pharmacie ou à la déchèterie.



## TOUS LES EMBALLAGES

Tous les papiers et les emballages en carton, métal et plastique doivent être jetés en vrac dans la poubelle jaune, pas en sacs opaques /noirs.

DANS LA POUBELLE JAUNE

# ON A TOUT À FAIRE ENSEMBLE !

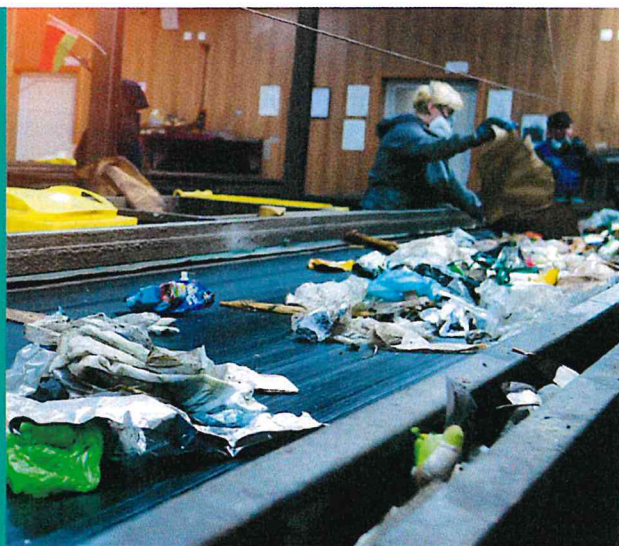
TOUS LES EMBALLAGES VONT DANS LA POUBELLE JAUNE

BESOIN D'AIDE POUR TRIER ? TÉLÉCHARGEZ L'APPLI Guide du tri

**CITEO** **DRIMM** **SDD82** **TERRES-CONQUÊTES** **Grand Montauban** **SIRTOMAD**

## LE COÛT DES ERREURS DE TRI

Le traitement de ces refus de tri, qui ne sont pas recyclés, a un coût important. A l'échelle du SIRTOMAD et du SDD82, il représentait **600 000 € TTC en 2022** et **611 000 € TTC en 2023**. Pourquoi ? Car ces erreurs, qui dégradent les conditions de travail et perturbent le fonctionnement des équipements doivent ensuite être traitées dans des filières spécifiques et adaptées (valorisation énergétique) ce qui représente un coût supplémentaire.



**BESOIN D'AIDE  
POUR TRIER VOS DECHETS ?  
TÉLÉCHARGEZ L'APPLI  
GUIDE DU TRI DE CITEO !**



**Guide du tri**



# LA SECONDE VIE DES TEXTILES !

**VOS VÊTEMENTS, LINGES ET CHAUSSURES USAGÉS ONT DE L'AVENIR.  
RÉPAREZ-LES OU DONNEZ-LES !**



Déposez vos textiles **UNIQUEMENT** dans les bornes textiles Le Relais ou auprès des associations, surtout pas dans les bacs jaunes qui sont réservés au tri des emballages et des papiers car ils perturbent la chaîne de tri. Mis dans les bacs jaunes, ils seront collectés, triés puis incinérés.



## LE BON GESTE EN 2 ÉTAPES

- 1 - Rendez-vous sur [refashion.fr/citoyen](http://refashion.fr/citoyen) ou sur [sirtomad.com](http://sirtomad.com) pour trouver le point d'apport le plus proche de chez vous.
- 2 - Déposez vos textiles selon les consignes ci-dessous.



Vos **vêtements** et votre **linge de maison propres et secs** dans un sac fermé (30L).



Vos **chaussures liées par paire** et dans un sac fermé (30L)



Ne pas déposer d'articles humides, ni souillés.



Flashez ce code pour plus d'informations sur le devenir de vos dons.

## La seconde vie des textiles, linges et chaussures

Les textiles, linges et chaussures réutilisables seront **revendus en boutique de seconde main** et ceux non réutilisables seront majoritairement **recyclés et pourront devenir du fil ou encore de nouveaux matériaux pour une autre industrie** (bâtiment, plasturgie, automobile...). Le reste est destiné à être transformé en énergie ou à être éliminé par incinération ou stockage.



Revente en boutique de seconde main en France ou à l'étranger



Chiffon d'essuyage à usage industriel et ménager



Filature (production de nouveaux textiles)



Géotextiles / Automobile / Bâtiment (non-tissés : isolation, rembourrage...)



Plasturgie / Composites (matières premières secondaires)



Valorisation énergétique

## Un doute... une question ?

- Sur le tri et la réduction des déchets : [sirtomad.com](http://sirtomad.com)
- Sur la collecte et les déchèteries :

Grand Montauban Communauté d'agglomération

05 63 22 13 13

du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h.

[montauban.com](http://montauban.com) ou [monservicedechets.com](http://monservicedechets.com)

Communauté de Communes Terres des Confluences

05 63 95 56 00

du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 16h30.

[terresdesconfluences.fr](http://terresdesconfluences.fr)

## RECYCLONS

ENSEMBLE, RÉDUISONS, TRIONS ET VALORISONS NOS DÉCHETS

Directeur de la publication :

Mme Brigitte BARÈGES

Réalisation : SIRTOMAD

Mise en page : La Lune est à vous

Impression : Messages

Tirage : 65 000 ex.

SIRTOMAD

DIMINUER. LES DÉCHETS. VALORISER. PLUS

